

Service des affaires sociales, familiales et du logement

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des affaires sociales, familiales et du logement, auquel sont rattachés l'accueil familial de jour, le jardin d'enfants « Les Mouflets », le CVE « Les Petits Loups » et le CVE « Domino », était composé de l'effectif suivant, au 31 décembre 2020 :

- 1 Chef de service (100 %).
- 1 Adjoint au Chef du service (100 %).
- 2 assistantes (100 % et 60 %).
- 1 coordinatrice accueil familial de jour (60 %).
- 1 collaboratrice administrative (100 %).
- Jardin d'enfants « Les Mouflets » :
1 Directrice (55 %) et 2 éducatrices (70 % et 55 %).
- CVE « Les Petits Loups » :
1 Directeur (60 %), 1 collaboratrice administrative (20 %), 7 éducatrices (460 %) et 1 intendante (60 %).
- CVE « Domino » :
1 Directrice (100 %), 1 Directeur (40 %), 1 collaboratrice administrative (60 %), 23 éducatrices (1'790 %) et 1 éducateur (80 %) et 2 intendantes (170 %).

TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le Service sont les suivantes :

- Office du logement (logements communaux et subventionnés, Commission d'attribution de la Résidence du Bois, soutien divers, procédures d'expulsion).
- Préavis dans les dossiers de ventes d'appartements loués et dans ceux qui concernent les travaux entrepris dans les logements loués (Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif – LPPPL).
- Octroi des aides et subsides communaux.
- Gestion des mesures d'allègement de la taxe au sac (distribution de bons pour sacs gratuits).
- Conseils et renseignements généraux concernant des problèmes particuliers

(logement, financier, prestations sociales).

- Aînés (sortie annuelle, jubilaires).
- Soutien aux activités de l'Association des 55+ d'Ecublens.
- Accueil familial de jour (gestion de la structure pour les Communes d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et St-Sulpice).
- Administration de l'AJESOL (prestations de service au profit de l'association).
- Administration du jardin d'enfants « Les Mouflets », du CVE « Les Petits Loups » et du CVE « Domino ».

PREAMBULE

Alors que 2020 avait démarré de la meilleure manière qui soit avec les Jeux Olympiques de la Jeunesse, c'est évidemment la pandémie, et ce fameux jour de mars où le Canton déclara l'état de nécessité, qui restera comme l'événement qui aura influencé l'ensemble des activités du Service. C'est sans délai qu'il a fallu s'adapter et mettre en application les différentes mesures édictées par l'Etat.

C'est notamment le cas pour l'accueil de jour des enfants qui, du jour au lendemain, s'est arrêté. Cela a engendré de nombreuses communications, tant auprès des parents que des structures. Dans le même temps, un accueil pour les enfants des parents directement impliqués dans la lutte contre la pandémie ou dans les services de première nécessité a été rapidement organisé au CVE Domino. Dans le cadre de son mandat de gestion du réseau AJESOL (Ecublens, Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice), le Service a été fortement impacté par toutes les conséquences de ces mesures. L'énorme travail qui a découlé de la suspension des contrats de placements, puis de la reprise des accueils en mai, les demandes des parents qu'il fallait traiter équitablement et les nombreuses sollicitations des instances cantonales pour l'obtention des aides financières ont nécessité un fort engagement du personnel administratif pendant toute l'année.

Pour les directions des structures et leurs équipes, l'engagement fut également ex-

ceptionnel. Tant la bonne gestion du personnel éducatif liée à un volume d'absences inhabituel, que l'application des règles sanitaires strictes dans les locaux ont permis, dès la reprise, de maintenir les prestations d'accueil habituelles sans restriction. L'annonce du semi-confinement du mois de mars a également entraîné la mise sur pied d'un plan de soutien logistique au profit de la population vulnérable (65 ans et plus). Cette action est reprise plus en avant dans un chapitre qui lui est dédié.

Comme d'autres acteurs communaux, le Service a également été contraint d'annuler la plupart de ses activités. Ainsi, la traditionnelle sortie des aînés, les visites aux jubilaires à l'occasion de leur anniversaire et les conférences « Ecublens en santé » n'ont pas pu être organisées.

Des projets, pour certains prévoyant des collaborations intercommunales, ont également été retardés. On peut penser, par exemple, au « comptoir du logement », organe où la population de l'Ouest lausannois pourra s'adresser et trouver du soutien en cas de situations compliquées et urgentes, qui n'a toujours pas ouvert ses portes. La structure a toutefois été finalisée durant l'automne par la Fondation Le Relais, sous le nom de Re'log, et pourra démarrer son activité au début de l'année prochaine.

Perspectives

Les projets suivants retardés en 2020 seront repris ou finalisés en 2021 :

- Dans le cadre de l'AJESOL, et en collaboration avec le Service des activités scolaires et parascolaires, un accueil pendant les vacances scolaires, destiné aux écoliers (dès la 3P) d'Ecublens, viendra compléter, dès les relâches de février 2021, l'offre déjà existante pour les plus petits.
- Plusieurs projets ou études liés à l'administration de l'AJESOL seront également poursuivis (fonctionnement, informatique, tarification).
- L'accueil familial fera l'objet d'une attention particulière afin de trouver des pistes pour redynamiser l'activité d'accueillante, maillon indispensable de l'accueil de jour des enfants.

- L'étude de la création d'un lieu de rencontre encadré pour les familles avec jeunes enfants devrait être reprise.

AIDES COMMUNALES ET SUBVENTIONS

Subsides pour dépenses particulières

Les demandes de subsides communaux pour les frais liés aux enfants sont restées stables en 2020, sauf pour les camps d'hiver qui ont connu une nette diminution en raison de leurs nombreuses annulations dues au Covid-19.

Vu le potentiel de demandes possible, notamment pour les transports, des articles paraissent régulièrement dans le journal communal afin de rappeler aux parents l'existence de ces subsides.

Traitement orthodontique

Sur les cinq demandes de participation au financement d'un traitement orthodontique, quatre ont été octroyées (deux en 2019 qui continuent sur 2020).

Conservatoires et écoles de musique

Sur les huit demandes de participation au financement des écolages auprès des conservatoires et écoles de musique, sept ont été octroyées (six en 2019).

Camps d'hiver – Ecole à la montagne

Sur les onze demandes de participation au financement des camps d'hiver ou école à la montagne déposées, dix ont été accordées (vingt et une en 2019).

Traitements dentaires

Quatre participations au financement d'un traitement dentaire ont été octroyées (deux en 2019).

Transports

Sur les dix-neuf demandes de participation au financement d'un titre de transport déposées, treize ont été accordées (treize en 2019).

Bons de repas

Les bénéficiaires de prestations complémentaires, qui ont leur domicile sur la Commune, peuvent obtenir un carnet de 15 bons d'une valeur de Fr. 5.-, deux fois dans l'année. Une correspondance les en informe chaque année.

Pour le 1^{er} semestre 2020

337 bénéficiaires avaient droit à cette prestation et 179 personnes ont retiré leur carnet¹ (soit 2'685 bons de repas distribués).

Pour le 2^e semestre 2020

319 bénéficiaires avaient droit à cette prestation et 180 personnes ont retiré leur carnet (soit 2'700 bons de repas distribués).

4'874 bons ont été utilisés dans les restaurants partenaires d'Ecublens et Renens. Au vu de la crise sanitaire, cette prestation n'a pas connu le même succès que lors de ces dernières années. Afin de compenser la fermeture des restaurants, les bons retirés en 2020 resteront valables sur Ecublens jusqu'à la fin du 1^{er} trimestre 2021.

Allocation de Noël

Une allocation de Fr. 60.- a été allouée à 316 bénéficiaires de prestations complémentaires vivant à leur domicile², soit un montant total de Fr. 18'960.-

Aides financières d'urgence

Durant l'année écoulée, 6 familles ou personnes ont sollicité une aide financière ; 5 d'entre elles ont pu bénéficier de cet apport ponctuel :

- Soit des aides pour des frais d'obsèques.
- Soit des aides casuelles diverses dans des situations particulières.

¹ Pour les personnes à mobilité réduite qui en font la demande, les bons sont envoyés par courrier.

Donations spéciales

En fin d'année, grâce à la générosité d'un donateur privé, et avec la collaboration du Centre social régional (CSR), il a pu être remis à 15 familles des bons d'achat à faire valoir dans les magasins d'une grande chaîne alimentaire.

Dons aux institutions – Fondations

En fin d'année, une aide financière, sous forme de dons, a été octroyée à 52 associations ou fondations s'occupant de problématiques familiales, sanitaires, du handicap et de la formation. Ces soutiens sont accordés en priorité aux structures actives dans la région, pour un montant total de Fr. 30'000.-.

De nombreuses demandes de participations financières nous parviennent également en cours d'année ; il nous est difficile d'y répondre positivement au vu du budget que nous avons à disposition. Dans la mesure où ces aides sont principalement octroyées à des associations, elles permettent de soutenir et favoriser les actions construites autour du bénévolat.

Dons exceptionnels Covid-19

Cinq institutions s'étant fortement engagées auprès de la population pendant la période de pandémie se sont vues attribuer une aide exceptionnelle pour un montant total de Fr. 5'500.- :

- Pro Senectute Vaud.
- Association Présence, aumônerie de rue.
- Caritas Vaud.
- CSP Vaud.
- Samaritains d'Ecublens.

Subventions aux institutions et associations

Les institutions et associations suivantes bénéficient d'une subvention annuelle :

- Afiro.
- Association des familles du Quart Monde de l'Ouest lausannois.
- Association Destiny.
- Association Lire et Ecrire.
- Association Présence, aumônerie de rue.
- AVIVO.

² Cette allocation n'est pas versée aux personnes vivant en EMS.

- Centre social protestant.
- Club des aînés de la paroisse de Chavannes-Epenex.
- Connaissance 3.
- Entraide familiale de Renens et environs.
- Fédération vaudoise de coopération.
- Français en jeu.
- Le Défi, permanence chômage.
- Medair.
- Mouvement des Aînés Vaud.

Montant total des subventions octroyées : Fr. 74'866.90.

Mesures sociales d'allègement de la taxe au sac

En application de la Directive sur les mesures sociales d'allègement de la taxe, 2'370 bons (2'495 en 2019), permettant de retirer un rouleau de 10 sacs de 35 litres, ont été distribués, soit :

| | Nombre de bénéficiaires | Bons pour 10 sacs distribués |
|--------------------------------------|-------------------------|------------------------------|
| Naissances | 101 | 505 |
| Enfants 1 an | 118 | 590 |
| Enfants 2 ans | 103 | 515 |
| Enfants 3 ans | 77 | 385 |
| Causes médicales ¹ | 75 | 375 |
| Total | 474 | 2'370 |

¹ sur présentation d'une attestation médicale

A noter que les bons n'ont pas été retirés pour 145 enfants (26.65 %), ceci malgré l'annonce parue dans le journal communal en début d'année et l'information transmise par le Contrôle des habitants lors de l'arrivée des parents.

Transport des personnes à mobilité réduite

Cette prestation est offerte aux personnes vivant à domicile et ne pouvant pas utiliser les transports publics. Elle leur permet d'effectuer 8 transports par mois, à des fins médicales ou dites de loisir (pédicure, coiffeur, etc.) – soit 96 par année – au prix de Fr. 3.70 par course, montant qui correspond au prix d'un billet de transports publics pour deux zones.

Les personnes désirant bénéficier de cette prestation sont soumises à une évaluation qui s'effectue auprès du CMS, lorsqu'elles habitent toujours à leur domicile. Le CMS évalue le degré d'assistance que requiert

chaque personne, en fonction de ses capacités motrices et cognitives, puis détermine si le transport assisté est pertinent et quel service (Taxi Services ou Transport Handicap Vaud – THV) est le plus approprié.

Quant aux personnes placées en EMS, le degré d'incapacité et le type de transport approprié sont attestés par le médecin de l'établissement.

Cette prestation est régie par une convention signée entre les communes et le Service des assurances sociales et de l'hébergement du Canton de Vaud (SASH). La collaboration a débuté en 2005. Elle découlait de la volonté du Conseil d'Etat et du Grand Conseil de promouvoir le maintien à domicile des personnes dépendantes et de celle des communes, appliquant déjà un système de subventionnement, de pouvoir maîtriser le coût moyen des courses subventionnées.

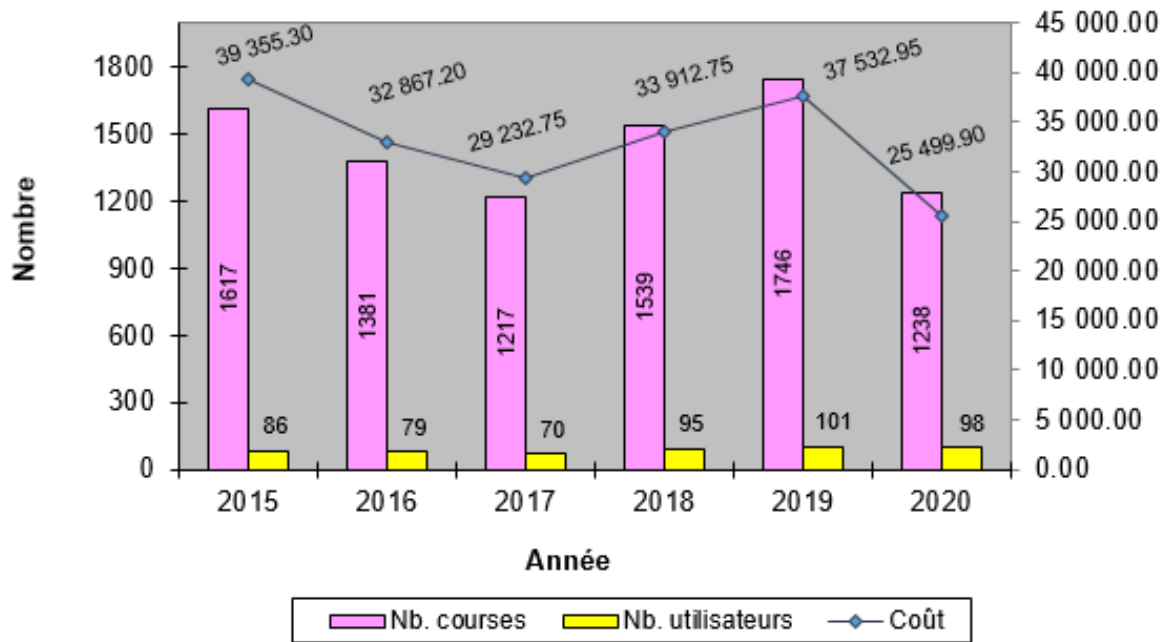
Le nombre de personnes faisant appel à ces prestations est resté stable.

En raison de la pandémie, le nombre de courses réalisées a par contre connu une nette diminution (-508 courses, soit une baisse de 29 %).

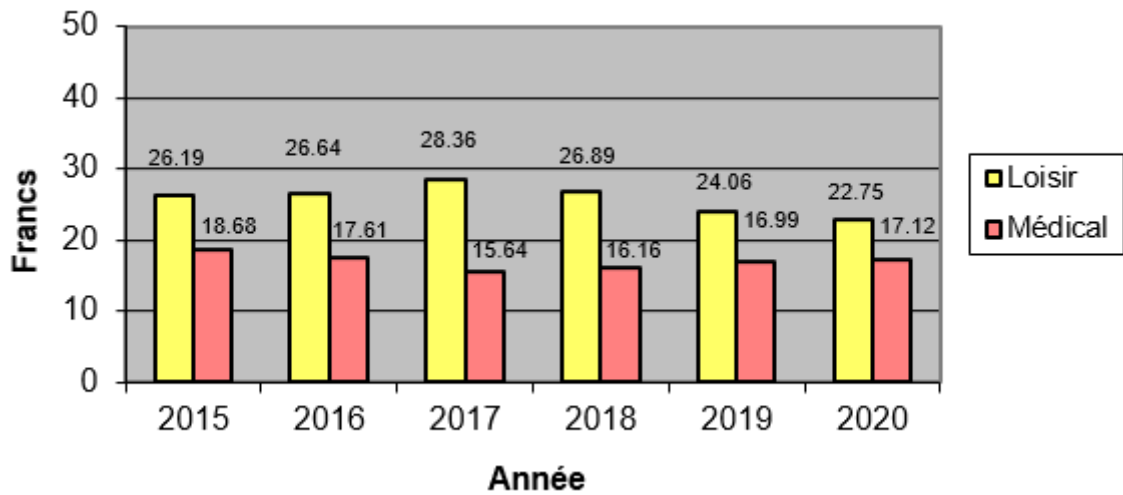
| | Nombre de bénéficiaires | Nombre de courses subventionnées | Coût moyen par course (en Fr.) |
|-------------|-------------------------|----------------------------------|--------------------------------|
| 2020 | 98 | 1238 | 20.60 |
| 2019 | 101 | 1'746 | 21.50 |
| 2018 | 95 | 1'539 | 22.04 |
| 2017 | 70 | 1'217 | 24.02 |
| 2016 | 79 | 1'381 | 23.80 |
| 2015 | 86 | 1'617 | 24.35 |

La fréquence de l'utilisation de ce service varie selon les bénéficiaires. Relevons que le coût moyen des courses, par année et par utilisateur, est de Fr. 20.60 pour l'année écoulée.

Totaux – Courses et coûts



Totaux – Coût moyen



AINES

Nonagénaires – Entrée dans la 100^e année et plus

Les Autorités communales ont fêté en 2020 :

- 25 nonagénaires (20 à domicile et 5 en EMS). A cette occasion, les jubilaires reçoivent chacun une édition originale d'un journal du jour de leur naissance et une terrine de fleurs des mains du (de la) représentant(e) de la Municipalité. Ces deux objets accompagnent la traditionnelle tourte pour les personnes se trouvant en EMS et un autre cadeau au choix pour les jubilaires résidant à domicile.

En raison de la pandémie, et afin de limiter les contacts, certains nonagénaires ont reçu un appel téléphonique d'un membre de la Municipalité le jour de leur anniversaire en lieu et place de la traditionnelle visite.

- 2 x 100^e et 1 x 105^e. A préciser que la doyenne vit encore à domicile.

Sortie des aînés

La traditionnelle sortie en faveur des aînés, agendée au mois de juin, a malheureusement dû être annulée au vu de la situation sanitaire.

Association 55+ d'Ecublens

Un lien sur le rapport d'activités de l'Association 55+ d'Ecublens se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

Pour rappel, l'association bénéficie non seulement du support financier communal indispensable au bon déroulement et à l'accessibilité des activités, mais également d'un soutien logistique du Service des affaires sociales, familiales et du logement, pour l'impression des documents, et du Greffe municipal, pour la tenue du site internet.

Au niveau organisationnel, l'association peut compter sur un comité qui coordonne et promeut l'ensemble des activités, à la grande satisfaction de leurs responsables.

PREVENTION

Plan canicule cantonal

232 personnes répondaient aux critères de « personne vulnérable » en cas de déclenchement du plan canicule, à savoir : 80 ans et plus et ne bénéficiant pas de visite du CMS. Pour la deuxième année, les couples dont les deux conjoints ont plus de 80 ans ont été ajoutés aux personnes seules.

35 personnes ont répondu favorablement au passage à leur domicile d'un pompier ou d'un samaritain en cas de températures caniculaires.

Ecublens en Santé – Commune en Santé

Malgré des tentatives de report, aucune conférence dans le cadre d'Ecublens en Santé n'a pu être organisée en 2020 (6 en 2019).

Plan de soutien logistique – Covid-19

Un plan de soutien logistique a été mis en place, dès le 27 mars jusqu'à fin mai, en faveur des habitants dits « à risque » en raison de la pandémie de Covid-19. Ainsi, ce sont 1'820 personnes, âgées de 65 ans et plus, qui ont été prévenues par courrier de la possibilité de contacter l'administration communale en cas de besoin. Les actions suivantes ont été concrètement entreprises :

Appels téléphoniques

En sus des correspondances, le Service, épaulé par le Service du contrôle des habitants, a contacté par téléphone les 280 personnes âgées de 80 ans et plus afin de s'assurer de leurs besoins et de leurs liens sociaux.

Ces appels ont été reconduits mi-avril, début mai et, enfin, à l'approche des fêtes de fin d'année par les bons soins des Samaritains d'Ecublens.

Achats et livraisons de courses

19 personnes ont sollicité cette prestation qui a donné lieu à 52 commandes enregistrées au sein du Service.

Les achats et livraisons, pour un montant de plus de Fr. 4'163.95, ont quant à eux été réalisés par cinq volontaires recrutés au sein de l'administration. Grâce à la collaboration efficace d'une grande enseigne locale, les achats ont été facturés globalement au Service qui s'est ensuite chargé de les refacturer aux bénéficiaires.

Les membres du Conseil communal avaient été sollicités pour effectuer ce travail bénévolement et plusieurs s'étaient portés volontaires. Finalement, il n'a pas été nécessaire de faire appel à eux, car le nombre de volontaires au sein de l'administration était suffisant. Toutefois, le Service tient à les remercier pour leur élan de solidarité.

LOGEMENT

Comme chaque année, l'Office communal du logement est mandaté par le Service cantonal de recherche et d'information statistiques du Canton de Vaud (SCRIS) afin de recenser les logements, ainsi que les locaux industriels et commerciaux disponibles.

Les chiffres concernant la Commune d'Ecublens pour l'année 2020 se présentent comme suit :

Logements vacants

Au 1^{er} juin 2020, 38 logements étaient vacants sur la Commune d'Ecublens (contre 33 en 2019).

| Pièces | Appartements | |
|----------|--------------|----------|
| 1 ou ½ | 6 | location |
| 2 ou 2 ½ | 18 | location |
| 3 ou 3 ½ | 12 | location |
| 4 ou 4 ½ | 2 | location |

A titre d'information, voici les données concernant les communes voisines :

| Commune | Logements disponibles au 1.6.2020 |
|-----------------------|-----------------------------------|
| Bussigny | 34 |
| Chavannes-près-Renens | 299 |
| Crissier | 20 |
| Lausanne | 380 |
| Prilly | 24 |
| Renens | 47 |

| | |
|-------------------|----|
| St-Sulpice | 13 |
| Villars-Ste-Croix | 11 |

Le taux de logements vacants dans le Canton de Vaud au 1^{er} juin 2020 est de 1.40 % (1.10 % en 2019), pour le District de 1.30 % (0.9 % en 2019) et pour Ecublens de 0.7 % (0.6 % en 2019). Selon Statistique Vaud, 1,5 % est le taux de référence signe d'un marché équilibré.

L'estimation du parc de logements, faite par Statistique Vaud au 31 décembre 2019, attribue 5'931 logements à la Commune d'Ecublens.

Locaux industriels vacants (location)

| Surface totale | Nbre | Type |
|----------------------|------|-------------------------|
| 1'482 m ² | 6 | Bureau, cabinet médical |
| 120 m ² | 1 | Magasin, local de vente |
| 200 m ² | 1 | Atelier, usine |
| 39 m ² | 3 | Dépôt, entrepôt, hangar |

Soit 11 locaux disponibles d'une surface totale d'environ 1'841 m².

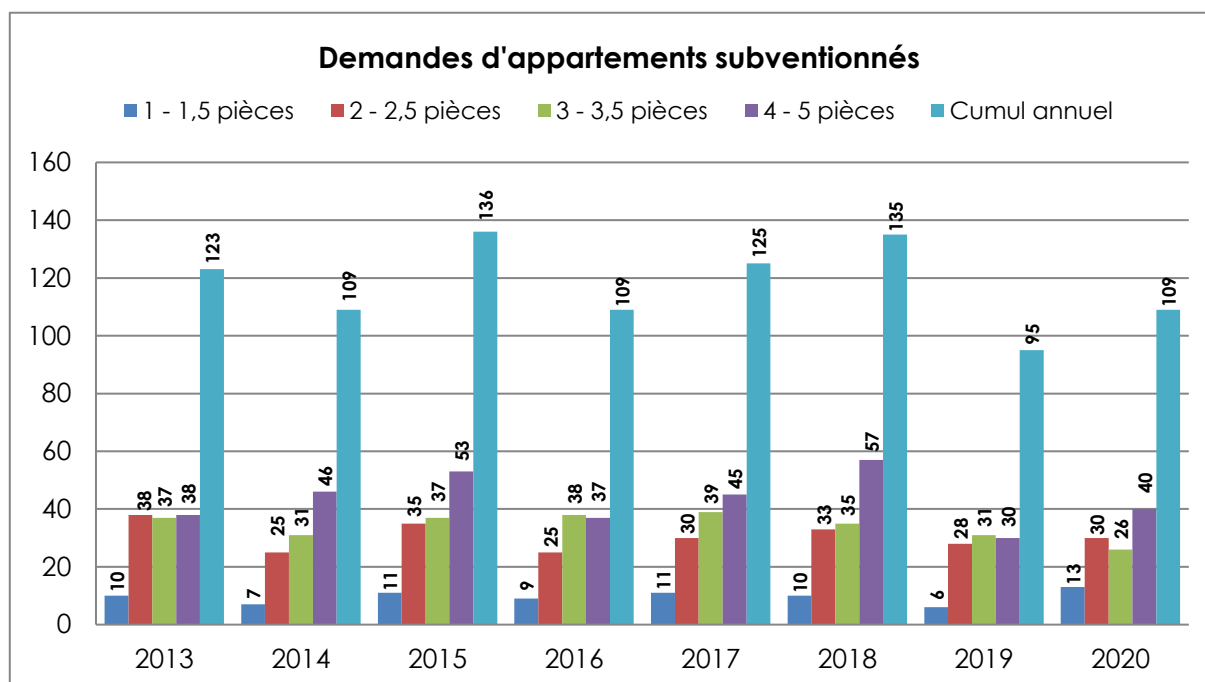
Appartements subventionnés ou propriété de la Commune

Le détail des inscriptions pour des appartements subventionnés au 31 décembre 2020 se présente comme suit :

| | |
|-----------------|------------|
| 1 ou 1,5 pièce | 13 |
| 2 ou 2,5 pièces | 30 |
| 3 ou 3,5 pièces | 26 |
| 4 et 5 pièces | 40 |
| Total | 109 |
| | ==== |

Ci-dessous, l'évolution des demandes d'appartements subventionnés ou à loyer modéré depuis 2013.

Demandes d'appartements subventionnés



Rappelons que les demandes doivent être renouvelées chaque année ; une mise à jour de la validité de ces inscriptions se fait régulièrement et celles dont le requérant n'a pas prorogé son intérêt sont classées sans suite.

Nombre d'appartements subventionnés avec l'aide de la Commune :

- Ch. de la Forêt 14A-E : 54 appartements.

Nombre d'appartements soumis au Règlement sur les conditions d'occupation et d'octroi de l'aide communale pour les logements, propriété de la Commune d'Ecublens/VD :

- Ch. de Veilloud 5-7 : 24 appartements.
- Rte du Bois 2-4 : 26 appartements.
- Rue du Villars 11 : 3 appartements.

Une révision des conditions d'occupation et des conditions financières des locataires est opérée chaque année.

Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (LDTR)

Afin de lutter contre la pénurie de logements et maintenir des loyers accessibles, les travaux tels que mentionnés dans l'intitulé de la LDTR sont soumis à autorisation,

pour autant qu'ils soient d'une certaine importance. Ainsi, en sus de la mise à l'enquête légale, la Municipalité est invitée à se prononcer sur l'opportunité des travaux envisagés.

Pour ce faire, la Municipalité se base sur une enquête du Service des affaires sociales, familiales et du logement qui établit la réelle nécessité d'effectuer les travaux, ainsi que les éventuelles conséquences pour les locataires. Le rapport technique du Canton, ainsi qu'une visite des bâtiments en compagnie de la Police des constructions et du Canton, permet souvent de lever les incertitudes et de s'assurer de la bonne prise en compte des intérêts des locataires en évitant par exemple une trop importante augmentation des loyers.

Cette année, deux demandes ont été déposées. Mais, au vu de l'ancienneté du parc locatif sur notre Commune, il est probable qu'une forte progression de ces demandes soit constatée à l'avenir.

Ordonnances d'expulsion – Exécutions forcées – Garde-meubles

Six ordonnances d'expulsions nous sont parvenues en 2020. Deux procédures d'expulsions forcées ont été menées à terme en

2020, dont une a donné lieu à un dépôt au garde-meubles.

Au 31 décembre 2020, trois lots demeuraient entreposés au garde-meubles.

Pour rappel, les meubles issus des expulsions sont confiés à un garde-meubles professionnel. L'utilisation de ce service est régie par une convention et limitée à 3 mois ; elle est payante et facturée au dépositaire. Seul le premier mois est pris en charge par nos services, à titre d'aide d'urgence.

Si le propriétaire des biens ne les récupère pas à l'échéance du délai réglementaire, et si la convention de garde n'est pas prolongée pour des raisons valables, les affaires sont liquidées suivant la procédure légale y afférente.

TRAVAIL – CHOMAGE

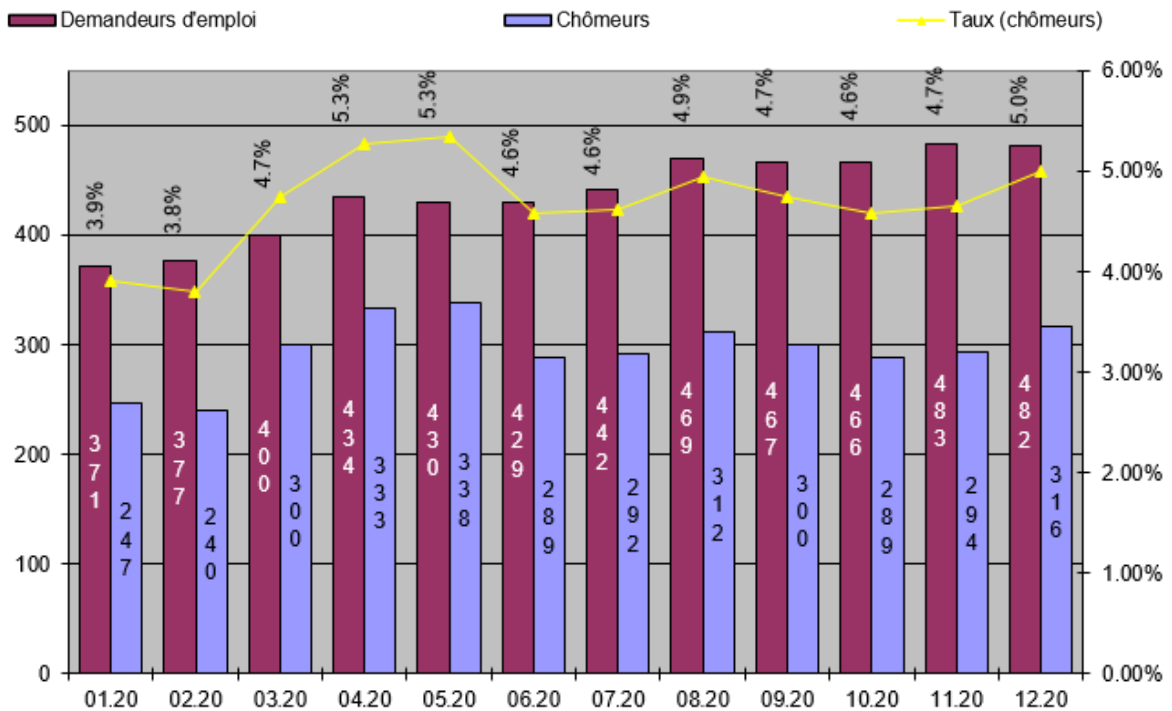
Bien que l'Office du travail n'existe plus depuis début 2006, le Service traite tous les objets liés au travail.

Ainsi, le suivi du chômage, les relations avec l'ORP et l'organisation d'emplois d'insertion dépendent de notre Service.

Chômage

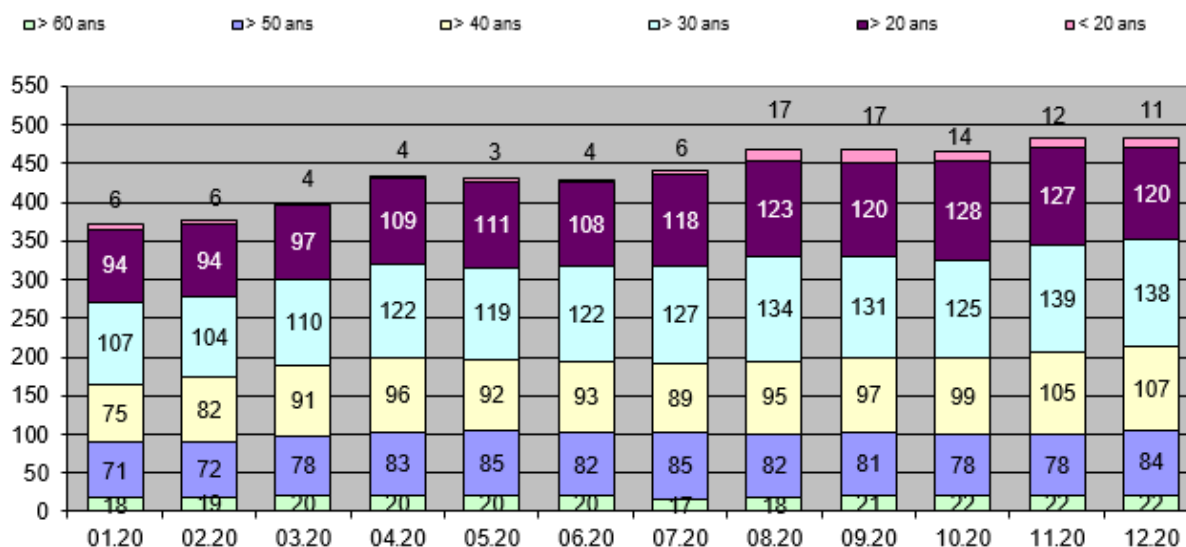
- Nombre de demandeurs d'emploi ³ au 31 décembre 2019 : 365
- Nombre de demandeurs d'emploi au 31 décembre 2020 : 482

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi et de chômeurs – Taux de chômage



³ Comprend aussi les personnes qui touchent les indemnités de chômage

Evolution des tranches d'âge des demandeurs d'emploi



Emplois d'insertion

En collaboration avec le Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion (CGPI), quelques postes peuvent être mis à disposition, notamment dans le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable, celui des travaux et dans les structures d'accueil de l'enfance. Le but de ces emplois d'insertion subventionnés, d'une durée de 3 ou 6 mois, est d'acquérir de nouvelles connaissances et surtout de maintenir un rythme de travail. Ces postes n'ont pas été sollicités en 2020.

AUTRES TACHES

Conférence des Municipaux et responsables des Affaires sociales de l'Ouest

Ces rencontres (3 en 2020) ont pour but premier d'étudier, de partager, sur toute une série de questions touchant à la palette des affaires sociales, et d'essayer d'harmoniser les pratiques. Elles ont lieu à tour de rôle dans une des huit communes. Les sujets suivants ont notamment été abordés :

- Revenu d'insertion.
- Réseaux d'accueil de jour des enfants.
- Prévention de l'endettement et soutien au désendettement.
- Association « Réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise » (AR-COS).
- Crise du Coronavirus.

- Implantation d'une épicerie Caritas dans l'Ouest lausannois.
- Soutien aux chômeurs.
- Demandes de soutien d'associations régionales.
- Logements sociaux et logements d'urgence, REL'OG du Relais.

Une présentation a été réalisée dans ce cadre par Mme Benkhattab, Directrice de la Fondation du Relais, suite à l'avancement des travaux d'ouverture d'une antenne REL'OG dans l'Ouest lausannois.

Administration de l'AJESOL

Cette prestation au profit de l'Association qui gère le réseau d'accueil de jour des enfants pour les Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice est une des activités importantes du Service.

Un lien sur le rapport d'activités de l'AJESOL se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

Serge Nicod
 Chef du Service des affaires sociales,
 familiales et du logement

♦ ♦ ♦ ♦

Accueil de jour des enfants

CENTRE DE VIE ENFANTINE (CVE) « LES PETITS LOUPS »

Covid-19

Comme toutes les structures du Canton, le CVE a dû fermer ses portes à mi-mars 2020. Cinq enfants prioritaires ont pu bénéficier d'un placement au CVE Domino, qui a fait office de structure d'accueil d'urgence. Le personnel a suivi les enfants et a participé en alternance à l'accueil d'urgence des enfants des deux structures.

Le CVE a rouvert ses portes le 11 mai 2020. Le port du masque ne simplifie pas la communication avec les enfants, mais il est nécessaire pour se protéger et les protéger. Les normes au niveau de l'hygiène ayant augmenté, des achats supplémentaires ont été entrepris pour répondre aux exigences (plus de désinfection du CVE).

Bien que créant des temps d'attente importants aux heures de pointe, les mesures sanitaires mises en place pour accéder dans le CVE ont été, dans l'ensemble, plutôt bien respectées par les parents.

Reprise des enfants de la structure Capucine

La structure Capucine a fermé définitivement ses portes au mois de juillet 2020. Les parents des enfants qui avaient un besoin de garde pouvaient s'annoncer au CVE Les Petits Loups. Six familles ont fait ce choix.

Le CVE a modifié ses passages pour pouvoir accueillir les enfants. Le groupe des trotteurs a été en surnuméraire durant deux jours par semaine. Un renfort a été trouvé pour répondre aux normes de l'OAJE.

Personnel

Le CVE a connu quelques changements au niveau du personnel.

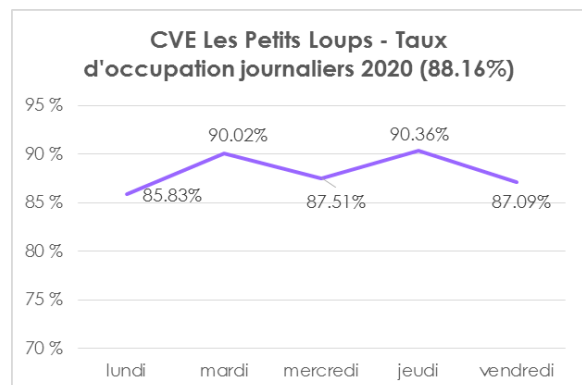
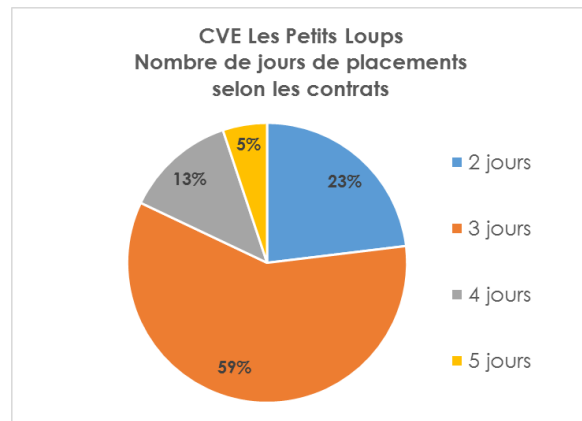
- Départ : une stagiaire et une assistante socio-éducative.
- Arrivée : une éducatrice de Capucine.

Sorties et fêtes – Divers groupes

Les sorties en transport en commun et les diverses fêtes ont été annulées ou modifiées pour répondre aux normes sanitaires.

Quelques chiffres

Durant l'année 2020, ce sont 46 enfants qui ont pu être accueillis dans les 22 places de la structure.



*Grégoire Gétaz,
Directeur CVE Les Petits Loups*

CVE « DOMINO »

Covid-19

L'année 2020 fut d'une manière générale très compliquée en raison de la situation sanitaire.

A la demande du Canton, la garderie est restée ouverte comme structure d'accueil d'urgence destinée en priorité aux parents actifs dans la lutte contre la pandémie. Ceci a nécessité une réorganisation, notamment dans l'accueil des enfants, sachant que certains d'entre eux n'étaient pas forcément

accueillis en temps normal. Le personnel a assuré des tournus avec le soutien des éducatrices du CVE Les Petits Loups

La fermeture des écoles a engendré celle de l'UAPE, l'accueil d'urgence étant assuré pour l'ensemble des écoliers d'Ecublens par l'APEMS de Croset-Parc.

Personnel

Le personnel éducatif a dû s'adapter aux conditions de travail imposées par le plan de protection du Canton et aux absences plus nombreuses (personnes à risque, quarantaines, isolements, etc.). Cela n'a pas toujours été facile, mais les éducatrices ont fait preuve de professionnalisme et d'imagination afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles. Le suivi, sur le terrain, des apprenties et du personnel en formation fut également compliqué pour ces raisons.

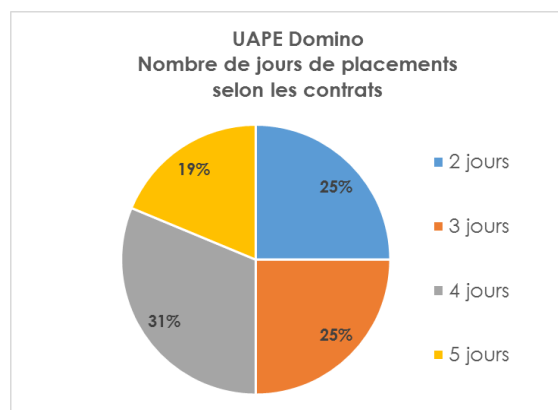
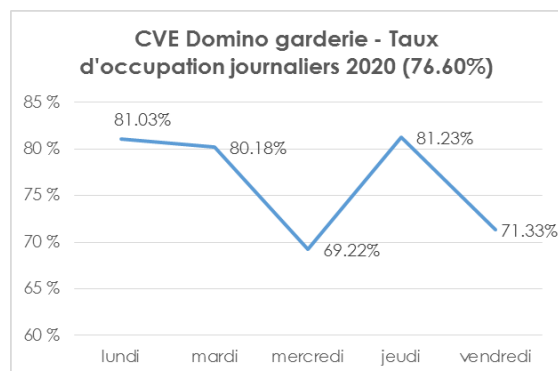
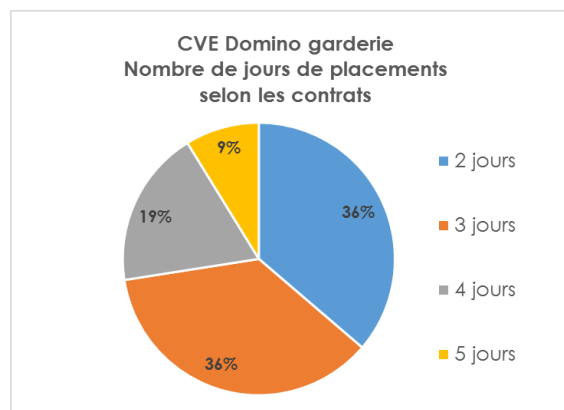
Locaux

Sous la direction des services communaux concernés, des travaux ont été entrepris au 3^e étage de la structure. Ainsi, un nouveau vestiaire et un cagibi ont été aménagés, une nouvelle porte d'accès aux sanitaires a été créée, et le petit train en bois qui se trouve sur la terrasse a pu être rénové.

Ainsi, la prise en charge des enfants a été améliorée dans le groupe des moyens et le travail facilité pour le personnel éducatif.

Quelques chiffres

Durant l'année 2020, ce sont 116 enfants qui ont pu être accueillis dans les 66 places de la garderie et 55 écoliers au sein de l'UAPE.



Yolande Dallinge,
Directrice CVE Domino

JARDIN D'ENFANTS « LES MOUFLETS »

Le Jardin d'enfants « Les Mouflets » accueille les enfants dès l'âge de 2 ans et demi jusqu'à l'entrée à l'école enfantine, à raison de deux demi-journées par semaine et, en fonction des possibilités, trois l'année qui précède l'école enfantine.

Le jardin d'enfants est ouvert neuf demi-journées par semaine durant les périodes scolaires soit, le matin de 8 h 30 à 11 h 30 et l'après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 (à l'exception du mercredi après-midi).

L'équipe se compose toujours de trois éducatrices.

Il y a une forte demande pour des enfants qui habitent hors commune ; actuellement 3 d'entre eux sur 76 enfants inscrits sont accueillis. Il n'est pas possible d'en accepter davantage car les places sont déjà occupées par les enfants qui habitent Ecublens.

25 enfants en âge d'entrer à l'école, sur les 76, ont pu bénéficier de la 3^e demi-journée

accordée tant qu'il n'y a pas de nouvelles inscriptions. Cette demi-journée supplémentaire répond à la demande des parents et permet également de venir en aide à certains enfants qui ont des besoins plus spécifiques.

Malgré la situation sanitaire particulière, aucune baisse de fréquentation n'a été constatée.

Le lavage des mains est abordé de manière ludique auprès des enfants, avec une chanson. Certains jeux ont été supprimés (train en bois, peluches, déguisements) pour laisser place à d'autres jouets qui permettent un nettoyage quotidien. Le Père Noël qui dépose les cadeaux sous le sapin a donc adapté la liste de vœux et a su faire plaisir aux enfants avec de nouveaux accessoires pour la dînette, des dinosaures et une baignoire pour les bébés. Les enfants étaient très contents de découvrir les nouveaux jeux et ne semblent pas très perturbés par ceux qui ont été enlevés.

Bien que le pique-nique annuel en juin et la fête de Noël n'aient pas pu avoir lieu, les enfants ont profité de différentes activités, telles que la réalisation de cookies en cuisine, une histoire de Père Noël au Kamishibai, du bowling, des chants et de la danse.

*Speranza Carro,
Directrice Jardin d'enfants Les Moufflets*

♦ ♦ ♦ ♦

Accueil familial de jour

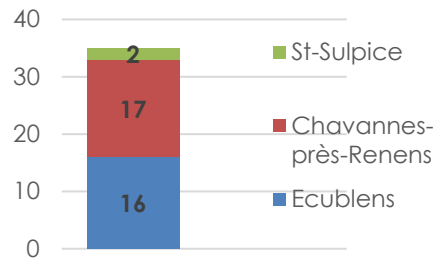
(Structure d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice)

Les accueillantes

Au 31 décembre 2020, la structure compte 35 accueillantes en milieu familial.



Répartition des accueillantes



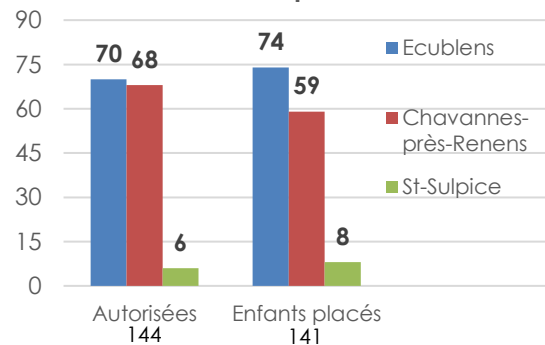
Durant l'année les mutations suivantes ont été enregistrées :

- 7 cessations d'activité, dont 2 déménagements hors réseau.
- 4 nouvelles accueillantes agréées.
- 2 en cours d'agrément.
- 4 renoncent pour des raisons financières.
- 3 ne remplissent pas les critères exigés (âge, état civil, situation financière).

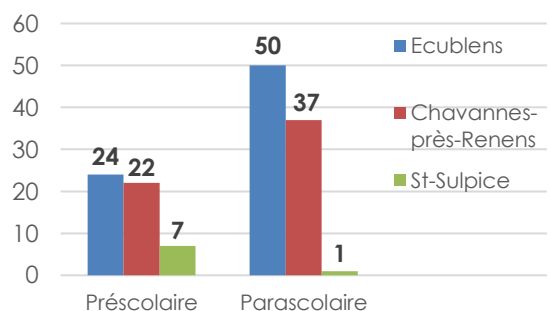
Les placements d'enfants

Au 31 décembre, la structure dénombre 141 enfants placés pour 144 places autorisées.

Places offertes (autorisées) et enfants placés



Répartition des enfants placés



On constate une augmentation des demandes de placements pour les enfants

scolarisés, demandes qui ne peuvent pas toujours être satisfaites. Les accueillantes ne sont pas toutes domiciliées à proximité des collèges.

Voici quelques chiffres qui résument les placements :

- 41 nouveaux placements.
- 24 dépannages de durée variable.
- 72 résiliations de placements.
- 22 enfants en liste d'attente.
- 116'346.75 heures facturées dont 37'487.75 heures pour le parascolaire.

Autres activités de la structure de coordination et formation des accueillantes

En sus du placement des enfants, il a pu être mené à bien :

- 34 entretiens avec des parents.
- 34 entretiens auprès de candidates en vue de l'octroi d'une autorisation.
- 6 entretiens de médiation entre parents et accueillantes. Un enfant a dû être déplacé suite à la demande du parent et un placement a pris fin à la demande de l'accueillante.
- 16 visites à domicile annoncées pour effectuer le bilan annuel.
- 7 visites impromptues afin de vérifier que les règles d'encadrement sont appliquées et respectées.

L'augmentation du salaire, ainsi que l'introduction du 13^e salaire ont réjoui nos accueillantes.

Les bons offerts auprès de la Ludothèque « Le Dé Blanc » et l'abonnement annuel au journal de cuisine sont toujours très appréciés. Quant au matériel de puériculture mis à leur disposition, il n'a pas eu le succès escompté pour l'instant.

La formation sur le thème « relation avec les parents : comment leur parler » a été suivie par nos accueillantes.

En raison du Covid-19, les cafés contacts, conférence, souper et autres cours ont été annulés.

L'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) a organisé une rencontre avec les coordinatrices régionales du centre. Un échange a eu lieu sur la mise en place du

Plan cantonal de protection pour l'accueil de jour des enfants, ainsi que sur la gestion de la pandémie selon des critères propres à chaque réseau, en respectant les lignes directrices cantonales et fédérales.

En effet, 2020 fut une année mouvementée pour tous. Le personnel, les parents, les enfants, les accueillantes et leurs familles ont vu leur quotidien fortement impacté par la mise en place des nouvelles mesures sanitaires.

Il est vrai que la gestion de cette crise a rendu la vie quotidienne plus compliquée qu'à l'accoutumée en raison de l'arrêt de certaines activités et du confinement des personnes malades et vulnérables. Tous ces facteurs à risque ont engendré, pour les enfants accueillis, des nombreux changements d'accueillante et des réajustements fréquents en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

En conclusion, cette pandémie nous a mis à rude épreuve, nous avons dû faire preuve d'adaptation et de flexibilité.

Enfin, l'application rigoureuse des règles sanitaires nous a aidés à lutter efficacement contre la propagation du virus et à protéger ainsi nos familles.

Nous remercions tout particulièrement nos accueillantes pour leur engagement sans faille durant cette période, et ce malgré les circonstances difficiles que nous connaissons.

*Maria Gomez
Coordinatrice de l'accueil familial*

♦ ♦ ♦

Service des activités scolaires et parascolaires (SASP)

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des activités scolaires et parascolaires est composé du personnel suivant au 31 décembre 2020 :

- 1 Chef de service à 100 %.
- 1 Adjoint à 100 % (dès le 01.09.2020).
- 1 assistante à 80 %.
- 1 employée de commerce à 20 %.
- 1 apprenti employé de commerce à 100 % (dès le 17.08.2020).
- 1 chauffeur du bus scolaire à 90 %.
- 1 responsable de cafétéria à 45 %.
- 1 Directrice d'APEMS à 100 %.
- 1 employée de commerce à 80 %.
- 11 éducatrices APEMS (715 %).
- 2 éducateurs APEMS (150 %).
- 1 intendante APEMS Croset-Parc à 32 %.
- 1 intendante APEMS Coquerellaz à 32 %.
- 1 apprentie ASE à 100 %.
- 4 responsables de réfectoire (116 %).
- 11 employées de réfectoire (295 %).
- 1 employé de réfectoire (26 %).
- 8 patrouilleuses scolaires (payées à l'heure).
- 1 patrouilleur scolaire (payé à l'heure).
- 2 conductrices de ligne Pédibus (payées à l'heure).
- 1 conducteur de ligne Pédibus (payé à l'heure).
- 22 responsables de groupes de devoirs surveillés (payés à l'heure).

TACHES DU SERVICE

- Direction générale des structures d'accueil parascolaires communales (APEMS et réfectoires).
- Aménagement des salles de classes et locaux administratifs scolaires (mobiliers, tableaux de classes, beamer/projecteur).
- Aménagement des horaires des transports scolaires.
- Administration et organisation des devoirs accompagnés.
- Coordination des lignes Pédibus.

- Gestion des subsides communaux pour activités culturelles et sportives scolaires (sorties pédagogiques, courses d'école, voyages d'étude).
- Participation à l'organisation et à la coordination de certaines manifestations scolaires.
- Participation à la Commission culturelle scolaire.
- Administration des camps de ski et de l'école à la montagne.
- Gestion des plans de fermeture et des clés des bâtiments scolaires.
- Gestion, coordination et vente du Passeport vacances.
- Secrétariat de l'Entente intercommunale Crissier-Ecublens-St-Sulpice du chalet Les Alouettes.
- Secrétariat du Conseil d'établissement.
- Secrétariat de la Conférence des Municipaux des écoles de l'Ouest lausannois (CMEOL), jusqu'au 31 juillet 2020.

PREAMBULE

Comme tous les services de l'administration communale, l'ensemble des activités du SASP a été sérieusement influencé par la pandémie qui l'impacte encore à l'heure de la rédaction de ce rapport de gestion. L'état de nécessité déclaré en mars a imposé l'organisation d'un accueil d'urgence des enfants scolarisés, ainsi qu'un important dispositif de coordination entre l'accueil parascolaire et l'école. Le Service a dû, tout au long de l'année, s'adapter aux différentes normes et directives qui lui étaient imposées au fur et à mesure de la gestion de la crise sanitaire.

Le Service administratif des écoles, renommé Service des activités scolaires et parascolaires (SASP), a déménagé dans des bureaux réaménagés à neuf, à l'étage du bâtiment administratif du collège du Pontet. Ce déménagement a été accompagné par l'engagement d'un adjoint au Chef de service dès le 1^{er} septembre 2020, ainsi que par celui d'un apprenti dès la rentrée scolaire 2020-2021. Malgré la situation particulière, le Service a pu continuer de traiter tous les dossiers concernant son activité courante, laquelle est devenue de plus en plus importante.

Enfin, l'année 2020 s'est terminée en décembre par le départ à la retraite du Directeur des écoles, après 27 ans d'activité en faveur de l'établissement scolaire d'Ecublens. Cet évènement aura certainement un impact sur les futures demandes qui pourraient être adressées au SASP par la nouvelle direction scolaire.

Perspectives

Le Service a prévu de réaliser ou d'achever les projets suivants en 2021 :

- Engagement d'un/e conseiller/ère école famille.
- Lancement d'un appel d'offres pour la fourniture des repas des cantines scolaires.
- Accueil du nouveau Directeur des écoles.
- Favoriser la politique d'égalité des chances en collaboration avec les écoles.

*Jean-Marie Léchenne,
Chef du Service des activités scolaires
et parascolaires*

<https://www.ecublens.ch/services/administration/ecoles/structures-d-accueil-et-services-parascolaires>



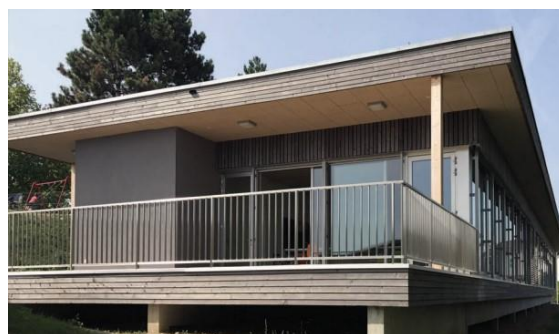
♦ ♦ ♦ ♦

Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)

La structure située dans le collège Croset-Parc a une capacité de 60 places (3P à 6P). Les 1P à 2P sont accueillis au Centre de vie infantine (CVE) Domino.



La structure de la Coquerellaz a une capacité de 60 places (1P à 6P).



Missions

Entre la famille et l'école, l'APEMS a sa spécificité. Il est un lieu de vie où les enfants trouvent un climat, une ambiance et des activités qui distinguent les champs familiaux et scolaires. Ce n'est pas un temps de

garde, mais du temps de vie pour les enfants accueillis.

Pour que cette expérience en collectivité contribue à ce que les enfants développent leurs compétences et leurs habiletés sociales, ces moments de vie à l'APEMS se doivent d'être riches en relations, en expériences, en découvertes et en plaisirs partagés.

La ligne pédagogique

C'est un instrument de travail, de pilotage et de cohérence pour l'équipe éducative. Elle symbolise nos valeurs, nos objectifs et nos actions dans notre milieu professionnel auprès des enfants.

La Directrice et l'équipe éducative se réunissent une fois par semaine, en dehors de la présence des enfants, afin d'organiser, modifier et adapter le programme quotidien de l'APEMS. Ces colloques permettent de relever des interrogations et questionnements au sujet des enfants.

Déclinaison d'un des thèmes de la ligne pédagogique : la collaboration entre parents et l'équipe éducative

Elle nécessite une bonne communication que la structure s'attache à favoriser. Il est important de préciser que l'APEMS est un prolongement de la famille. L'équipe éducative est un soutien pour les parents, elle ne les remplace pas. Dès le départ, les parents et l'équipe éducative doivent établir ensemble une relation favorisant un climat de confiance et de respect mutuel. Il est important d'avoir une écoute active, de respecter l'unicité et les valeurs de chaque famille.

Objectifs

- Accueillir les enfants dans la structure en visant le bien-être de l'enfant et du parent.
- Donner un compte rendu concis et/ou ciblé sur la journée de l'enfant.

Moyens

- Recevoir les informations des parents à partager avec l'équipe.
- Etre à l'écoute, disponible, rassurer l'enfant si besoin.

- Faire participer l'enfant lors du retour du parent.
- Transmettre au parent (oralement ou via l'agenda), les observations générales sur le déroulement de la journée et sur des informations spécifiques à l'enfant.

Activités réalisées aux APEMS en 2020

Le thème des activités était « harcèlement et discrimination » et voici quelques sorties qui ont été réalisées :

- Contes au CSCE, ainsi qu'à la Bibliothèque communale.
- Centre de loisirs Jayland.
- Visite à l'association « Les chiens du cœur ».
- Espace jeux de la Grenette à la Riponne.
- Musée de l'Art Brut avec les 55+ d'Ecublens.
- Initiation au théâtre, à la capoeira, au yoga et au break dance.
- Totem (mur de grimpe).
- Divers bricolages et ateliers cuisine.

♦ ♦ ♦ ♦

Réfectoires scolaires

Tarifs

| Classes de revenu brut en Fr. | Prix du repas en Fr. |
|-------------------------------|----------------------|
| Jusqu'à 3'000.- | 4.70 |
| de 3'001.- à 4'000.- | 6.20 |
| de 4'001.- à 5'000.- | 7.70 |
| de 5'001.- à 6'000.- | 9.20 |
| de 6'001.- à 7'000.- | 10.70 |
| de 7'001.- à 8'000.- | 12.20 |
| de 8'001.- à 9'000.- | 13.70 |
| plus de 9'000.- | 15.20 |

Le logiciel *MonPortail* <https://ecublens.monportail.ch/Web> a l'avantage de permettre aux parents de gérer au quotidien les repas de leur enfant par le biais d'une application accessible par internet ou par smartphone. <https://www.monportail.ch/fr/MaCartine.html>. Les repas sont payés d'avance par les parents.

Barème en fonction du revenu

Le Service des finances exige les justificatifs du revenu auprès des parents pour les enfants inscrits dans les différents réfectoires afin de déterminer le prix du repas. Il faut rappeler que les places sont réservées en priorité aux enfants dont les parents travaillent. Il s'agit donc souvent du cumul de deux revenus.

Prestataire de repas

L'entreprise Croq'midi livre les repas pour les différents réfectoires et les APEMS.

Lieux des réfectoires

La prestation de réfectoires comprend 4 lieux d'accueil :

Réfectoire du CSCE et local pique-nique



Accueille entre 35 et 45 enfants par jour. Encadrement : 4 adultes, y compris l'intendante de cuisine et le responsable du local pique-nique.

Réfectoire du Pontet



Accueille entre 30 et 40 enfants par jour. Encadrement : 3 adultes.

Réfectoire de la Coquerellaz



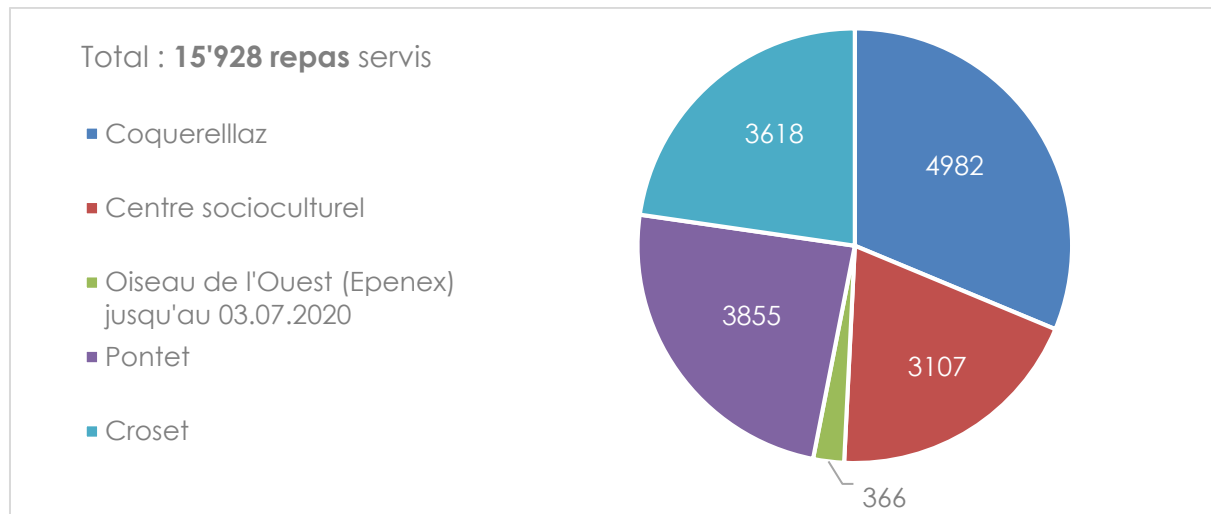
Accueille entre 45 et 55 enfants par jour. Encadrement : 5 adultes.

Réfectoire du Crosset

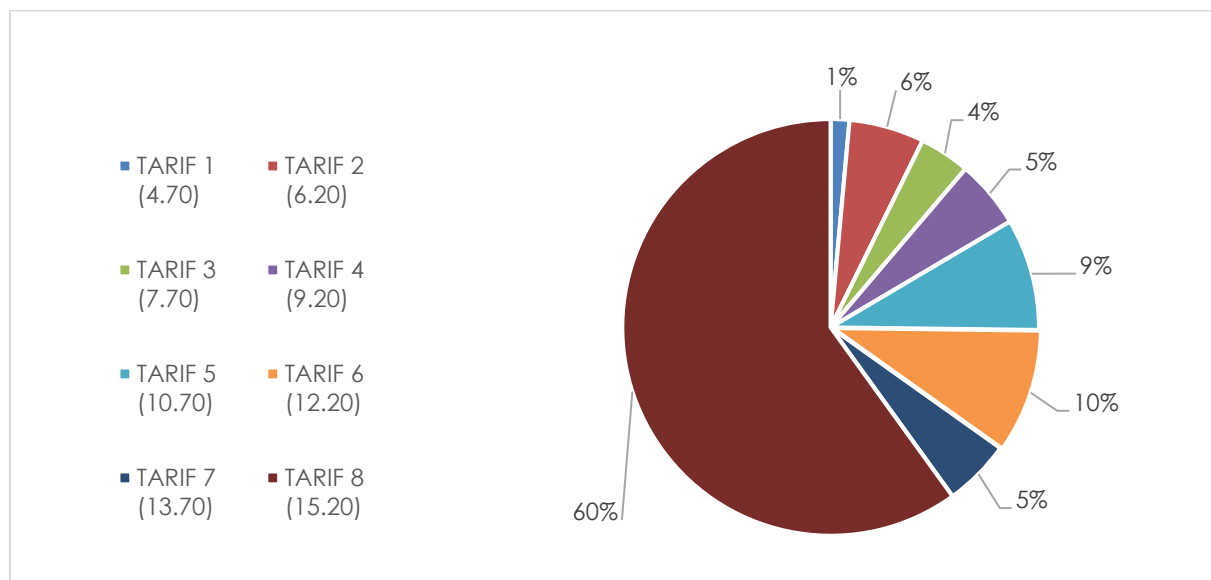


Accueille entre 30 et 40 enfants par jour. Encadrement : 3 adultes.

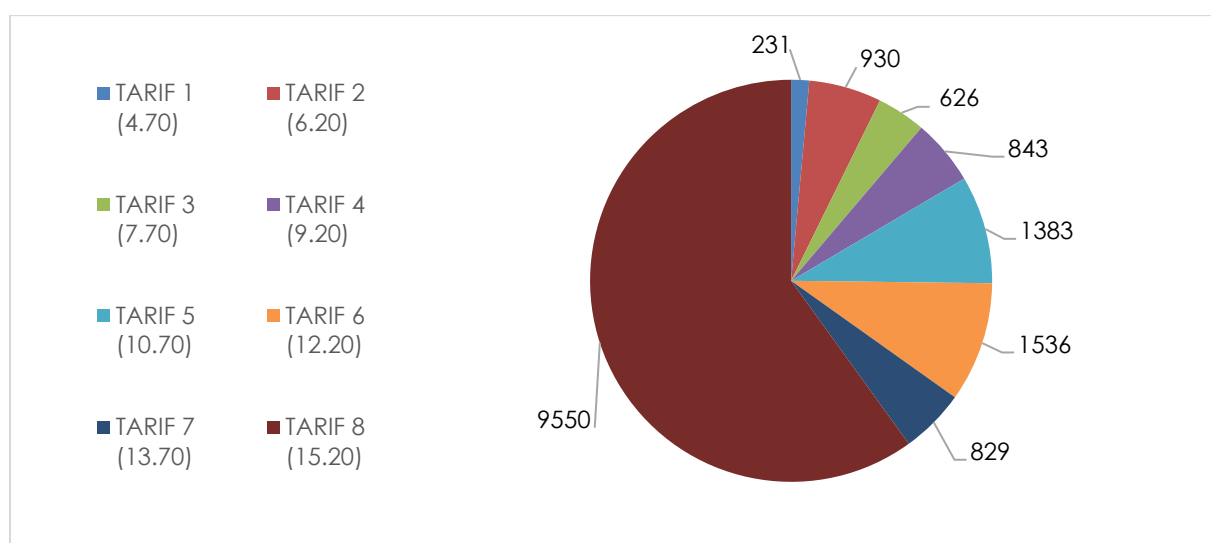
Nombre de repas par réfectoire



Répartition en % des repas facturés par tarif



Répartition du nombre de repas facturés par tarif



Devoirs accompagnés



Trois jours par semaine (lundi, mardi et jeudi), des séances de devoirs accompagnés sont organisées.

3P-6P

Prise en charge des élèves de **15 h 20 à 16 h 20**.

- récréation
- devoirs accompagnés (45 minutes)

Retour au domicile: les élèves sont tous libérés à 16 h 20. L'heure de départ est inscrite dans l'agenda de l'élève.

7P-8P

Prise en charge des élèves de **15 h 30 à 16 h 15 ou de 16 h 15 à 17 h**.

- devoirs accompagnés (45 minutes)

Retour au domicile: dès les devoirs terminés (entre 16 h 15 et 17 h). L'heure de départ est inscrite dans l'agenda de l'élève.

Une participation financière symbolique est demandée aux parents, la Commune assumant la plus grande partie des frais.

Les groupes sont constitués en fonction du nombre d'inscriptions et débutent à mi-septembre. A la rentrée scolaire 2020/2021, 17 groupes ont été ouverts afin de répondre à toutes les demandes d'inscription.

L'organisation et l'engagement des responsables de groupes sont assurés par le Service des activités scolaires et parascolaires.

Les responsables des devoirs accompagnés apportent les explications indispensables à la compréhension des disciplines touchées et à la réalisation partielle ou

complète des devoirs. Cependant, les parents gardent la responsabilité d'un contrôle du travail effectué par leur enfant.

Depuis la rentrée scolaire 2020/2021, le logiciel *MonPortail* <https://ecublens.monportail.ch/Web> a l'avantage de permettre aux parents de gérer au quotidien les devoirs de leur enfant par le biais d'une application accessible par internet ou par smartphone <https://www.monportail.ch/fr/Mes-Devoirs.html>. Les devoirs accompagnés sont payés d'avance par les parents et la facturation (en format papier) aux parents a été supprimée.

♦ ♦ ♦ ♦

Transports scolaires

Le Règlement sur les transports scolaires pour l'école publique obligatoire a été approuvé par le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) en date du 30 janvier 2020.

<https://www.ecublens.ch/services/administration/ecoles/structures-d-accueil-et-services-parascolaires#frais-de-transport>.

♦ ♦ ♦ ♦

Bus scolaire

Depuis la rentrée scolaire 2020/2021, le bus scolaire transporte 4 fois par jour les élèves de 1P à 4P en provenance d'Epenex jusqu'au collège Croset-Parc. Il assure, en outre, une multitude de déplacements entre les différents bâtiments scolaires, qu'il s'agisse de classes complètes (cours de rythmique et de natation, visites médicales, contrôles dentaires, animations à la bibliothèque, etc.) ou de petits groupes, voire même parfois d'élèves isolés (français intensif, rendez-vous au Service psychopédagogique).

Le bus scolaire est également utilisé pour la livraison des fournitures scolaires stockées au Pontet vers les différents collèges périphériques primaires. Les élèves transportés par le bus scolaire sont soumis à quelques règles et conditions d'utilisation.

A fin décembre 2020, un nouveau bus scolaire nous a été livré en remplacement

de celui existant. Il pourra accueillir au maximum 31 personnes (3 adultes et 28 enfants).



Nouveau bus scolaire et son chauffeur, M. Claude Privat

Commune pour les trajets correspondant aux horaires scolaires.

Ces lignes sont nécessaires pour les enfants en bas âge (classes 1P à 4P) en raison du trajet qui passe par une zone peu sécurisée en regard du trafic existant. Cet aspect rend obligatoire la prise en charge du transport de ces élèves par la Commune qui, au vu des distances, a choisi de valoriser la mobilité douce. 23 élèves inscrits sont répartis sur ces deux lignes.

Bien que de l'information et de l'aide soient proposées pour la création de lignes Pédibus avec des parents bénévoles, il n'y a malheureusement eu aucune demande cette année non plus.

DANS LE BUS:

J'ATTACHE MA CEINTURE



JE RESTE ASSIS JUSQU'À L'ARRÊT COMPLET DU BUS



JE NE MANGE PAS ET NE BOIS PAS



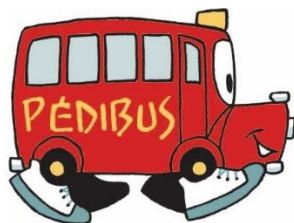
**JE RESPECTE LE SILENCE
J'ÉTEINS MON PORTABLE ET
LE RANGE DANS MON SAC**



PAS DE TROTTELETTE



Pédibus



2 lignes Pédibus (Croset-Champ-Colomb et Croset-Epenex) sont en service sous la conduite de 3 responsables rémunérés par la



Patrouilleuses et patrouilleurs scolaires

Les patrouilleuses et patrouilleurs scolaires, rattachés au Service des activités scolaires et parascolaires, sont au nombre de 10 pour notre Commune, dont 2 pour le collège de la Coquerellaz, 5 pour le collège du Croset et 3 pour celui d'Epenex.

Les horaires de présence sont le matin de 7 h 50 à 8 h 20 et de 11 h 45 à 12 h 15, puis l'après-midi de 13 h 15 à 13 h 45 et de 15 h 15 à 15 h 45 pour chaque collège, sauf le mercredi après-midi.

Avant de pouvoir exercer leur tâche de manière officielle, les patrouilleuses et patrouilleurs reçoivent une formation sur leur lieu de travail par la section « Prévention & Partenariats » de PolOuest. La Commune fournit les vêtements et la palette nécessaires à leur activité.

